

La République du Centre, 4 octobre 2018

CHÂTILLON-SUR-LOIRE ■ Les élus s'opposent à la fermeture du bureau de poste dans la commune

« On est en train de tuer la ruralité »

Le bureau de poste actuel de Châtillon risque de disparaître. Entretien avec le maire de la commune, Emmanuel Bat, qui s'oppose fermement à cette décision.

Un, non et non. Les élus de Châtillon-sur-Loire s'opposent à la fermeture du service du bureau de la commune et qui se situent à l'Est. Le 24 septembre dernier, le conseil municipal a voté une motion. Le premier magistrat, Emmanuel Bat, exprime son désaccord.



CHÂTILLON. Le bureau de poste de Châtillon-sur-Loire est un bâtiment moderne, récemment construit.

Il demandait aussi une compensation de projet de la Poste ? Il n'y a rien de tel. J'ai reçu un rapport de l'entreprise qui m'a fait part de leur volonté de mettre fin à l'activité postale de leur site, sous le nom de Mail-Valley. Leur demande a été officiellement reçue en mairie le 26 juillet, d'un courrier proposant une solution de partenariat avec la commune, sous la forme d'un contrat communal, ou la mise en place d'un autre contrat commercial.

Il est évident que depuis plusieurs semaines nous sommes en contact avec eux. Nous avons immédiatement répondu au mandat d'un délai de trois mois, d'ici le 24 septembre. J'ai envoyé une lettre recommandée mais je n'ai toujours pas eu de réponse.

Il y a maintenant quatre ans, la Poste avait un projet de fermeture définitive du bureau de Châtillon-sur-Loire... Effectivement, c'est évident que depuis plusieurs années que j'ai représenté la commune au conseil. La commune n'était partie acquiescente de ce projet de 2014. Le budget de la commune est de 7200 euros en 2018. La situation actuelle est d'un manque manifeste de décaissement de la Poste. Nous avons déjà perdu, il y a quel-

ques années, notre centre de population. Maintenant, la Poste ne nous fait plus de sa volonté de fermer fin à son activité officielle, c'est-à-dire le bureau de Châtillon. Ce est dans une situation insupportable alors qu'il y a un potentiel client de 5.000 à 6.000 personnes, vivants à Châtillon-sur-Loire mais aussi Saint-Etienne-en-Brenne, en passant par les petites communes de Châtillon, Saint-Jean, ou Bannes.

Comment la Poste argumente-t-elle sa décision après de vous ? La Poste nous explique que son activité a baissé, notamment concernant le courrier de son métier, l'accompagnement. Je pense que les bureaux d'ouverture sont indécemment peu élevés. L'entreprise veut accéder au problème des services financiers, comme la banque

ou l'assurance. Or, dès que Châtillon-sur-Loire se présente au bureau de poste, on les oriente sur Bannes. En gros, on fait tout pour arriver à ce résultat et à cette demande de relais communal. Sur ce sujet, la mairie n'a pas souhaité à assurer des compléments qui ne sont pas professionnels.

Quelles sont les mesures prises par le conseil municipal ? Il y a une motion lors de la dernière séance du 24 septembre. Les élus demandent la poursuite du projet de contact de la Poste avec des agents dont la formation permet d'assurer au mieux cet indispensable service public. Nous avons aussi

fait une motion publique devant les bureaux de la Poste, dans le monde le soutien de sénateur, député, conseiller régional, conseiller départemental et conseiller municipal. Nous espérons que le maire de Saint-Etienne-en-Brenne, qui est notre député, Claude de Givry, pour qui le projet est approuvé par l'association de nos conseillers.

En cinq ans, il y a eu une baisse de fréquentation de 30 %

Pour justifier son projet, le groupe La Poste appuie sur la baisse de fréquentation du bureau de Châtillon-sur-Loire.

« En cinq ans, nous constatons une diminution de 30 %, affirmait l'entreprise. Ce chiffre a été partagé avec les élus. »

Si le maire de Châtillon-sur-Loire déplore ce qui se passe de réponse à son dossier courrier, la Poste, elle soumet qu'elle se concentre sur la municipalité et postale.

Agence postale communale ou relais postale commercial ?

« Bien sûr, c'est à ce niveau-là, sous la société. Nous réfléchissons avec les élus de Bannes à voir comment ce bureau peut évoluer et quelle forme donner à cette présence sur le territoire. »

En revanche, elle ne détaille pas les termes de la concession, ni s'indigne si des élus sont présents entre les deux parties dans les prochains mois.

L'entreprise précise que l'installation de la présence pos-

que la fréquentation de ce bureau, unique dans l'ex-canton de Châtillon, est plus importante. Nous nous opposons aux propositions proposées. Le relais commercial est plus envisageable sur ce site et la fonction, si la capacité d'un commerçant, professionnel qui sont activés professionnellement. Car qui m'arrive dans tout ça, au risque de me tromper, c'est qu'on est en train de tuer la ruralité. C'est scandaleux. Tout comme le fait que les dirigeants de la Poste ne daignent répondre à nos courriers. »

UNE PETITION

« Une manifestation ? Je n'ai rien contre ça. Mais nous sommes en train de tuer la ruralité. Nous réfléchissons aussi à l'opportunité d'une manifestation devant les bureaux de la Poste, dans le monde le soutien de sénateur, député, conseiller régional, conseiller départemental et conseiller municipal. Nous espérons que le maire de Saint-Etienne-en-Brenne, qui est notre député, Claude de Givry, pour qui le projet est approuvé par l'association de nos conseillers. »

« Bien sûr, c'est à ce niveau-là, sous la société. Nous réfléchissons avec les élus de Bannes à voir comment ce bureau peut évoluer et quelle forme donner à cette présence sur le territoire. »

En revanche, elle ne détaille pas les termes de la concession, ni s'indigne si des élus sont présents entre les deux parties dans les prochains mois.

L'entreprise précise que l'installation de la présence pos-

UN CHIFFRE

17.000
C'est le nombre de points de contact sur le territoire Breton. La Poste mène depuis de nombreux points de services au public.



« La Poste à Châtillon, a un potentiel client de 5.000 à 6.000 personnes. »
EMMANUEL BAT Maire de Châtillon-sur-Loire